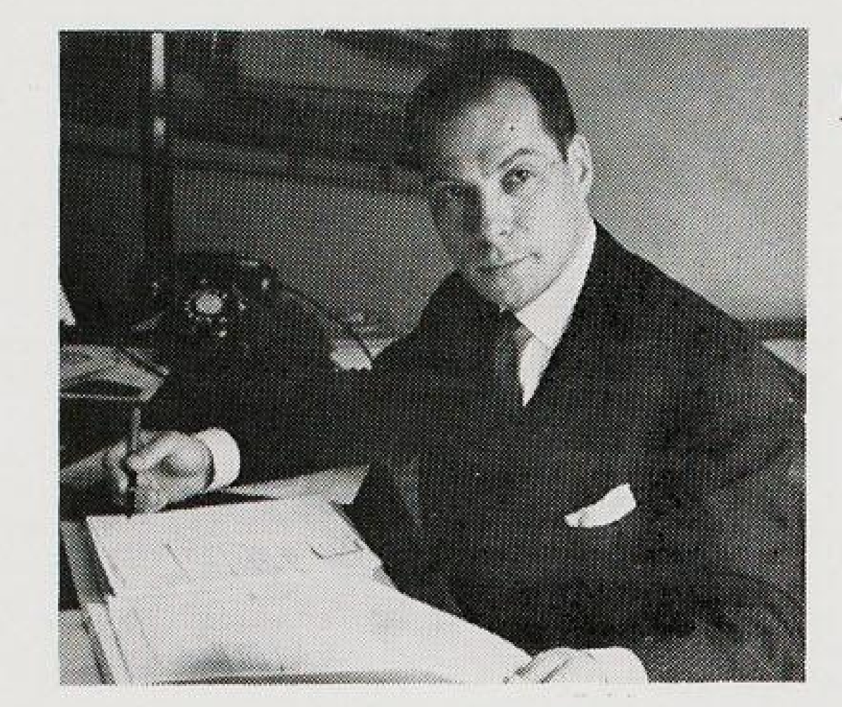


DEPARTEMENT DE LA GIRONDE — **Elections législatives de juin 1968.**

5e Circonscription

UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS...,

On disait autrefois que le Radicalisme était un « état d'âme »... Se déclarer, comme je l'ai fait, Républicain de Progrès est une « orientation sociale » à laquelle je demeure fidèle.

Ma ligne de conduite s'appuiera sur trois principes, et mon programme d'action se définira d'une part sur le plan régional, d'autre part sur le plan national.

PRINCIPES

Démocratie - Liberté - Sécurité

DEMOCRATIE

Je suis avant toute chose un démocrate, c'est-à-dire partisan de la souveraineté du peuple, dès lors qu'elle s'exprime selon la loi du plus grand nombre, c'est-à-dire de la majorité des citoyens et non des minorités agissantes qui ne peuvent conduire qu'au coup de force et à la dictature.

LIBERTE

Il est certainement exaltant d'être révolutionnaire. Encore faut-il, pour légitimer son action, vouloir servir un idéal. Il n'en est pas à mes yeux de plus beau que celui de la Liberté, et c'est parce que j'ai trouvé cette liberté dans les plis du drapeau de la République que je suis républicain.

SECURITE

Sécurité à l'intérieur des frontières tout d'abord, sur le territoire national : c'est l'ordre public.

Aucune société organisée, moderne et civilisée, ne peut produire, vivre et triompher dans le désordre, dans l'anarchie. En outre, chaque citoyen a le droit d'exiger que sa liberté, sa personne, ses Biens soient garantis contre l'insécurité, les déprédations, ou les atteintes. C'est à l'Etat qu'il incombe d'assurer le respect de la loi.

Sécurité à l'extérieur des frontières aussi, par une politique de détente, d'entente et d'alliances, telle que la guerre ne soit plus une menace permanente mais qu'au contraire la fraternité des peuples s'épanouisse dans la paix.

PROGRAMME MÉDOCAIN

Protection - Modernisation - Expansion

PROTECTION

Le Médoc possède de grandes richesses potentielles d'ordre touristique, culturel ou agricole qu'il convient de mettre en valeur, d'exploiter et, surtout, de ne pas compromettre. Il faut donc avant tout les protéger contre la destruction s'il s'agit de monuments, contre l'érosion s'il s'agit du littoral, et contre les inondations s'il s'agit de terres agricoles en général.
Cela veut dire qu'il importe d'effectuer des travaux de défense du littoral, de restauration des monuments historiques et de drainage ou de régulation des eaux.

MODERNISATION

Ce terme, qui touche presque aux lieux communs, prend toute sa valeur lorsqu'il s'agit du Médoc, presqu'île isolée et laissée à l'écart des grands courants. Il faut donc la doter d'une infrastructure et d'équipements modernes, que ce soit en matière de voies de communication, de télécommunications ou de transports, que ce soit en matière agricole, industrielle ou artisanale. Il faut adapter certaines méthodes, certaines techniques, certaines structures aux exigences contemporaines qui sont celles d'une ère d'âpre concurrence.

EXPANSION

Il n'existe point d'autre issue pour obtenir un relèvement réel du niveau de vie des travailleurs et un enrichissement global de la région. Cette expansion doit se réaliser dans tous les domaines et procéder d'une action concertée préservant un harmonieux équilibre entre l'industrie, l'agriculture, le commerce et le tourisme qui représente l'une de nos grandes espérances.

PROGRAMME NATIONAL

Réformes - Progrès - Humanité

REFORMES

Il m'apparaît indispensable de réformer certaines méthodes institutionnelles, voire même certains principes, et de tendre à établir en France un régime politique s'inspirant véritablement soit d'un système parlementaire, soit d'un système présidentiel, l'un et l'autre étant assortis du contrat de législature.

Les structures de ce pays centralisé devront être profondément modifiées, notamment en matière administrative, pour opérer une véritable déconcentration des pouvoirs.

La régionalisation sera la base de la transformation que nous aurons à accomplir. La région devra s'administrer elle-même, comporter un parlement élu, doté de pouvoirs réels, et jouir à certains égards d'une large autonomie.

Il conviendra enfin, d'une part de simplifier, de coordonner les procédures administratives afin d'accélérer les décisions et de faciliter les réalisations, d'autre part de réviser le système de l'impôt sur le revenu et de pallier ses injustices.

PROGRES

C'est la marche en avant, le reflet de son temps, et la préparation du lendemain. Il doit s'accomplir aussi bien en matière économique et sociale qu'en matière scientifique et technique. Dans l'économie, le progrès c'est le Bien Commun, c'est le fonctionnement des entreprises et par conséquent le perfectionnement de leurs matériels, de leurs techniques, de leur productivité, de leur qualité. Dans l'action sociale, c'est l'amélioration du sort de chacun, et notamment des conditions de vie des plus défavorisés. Dans la science ou la technique, c'est la condition même de notre survie et de notre place dans le monde du XXI[e] siècle.

HUMANITE

A quoi serviraient des principes, un programme d'action, tant d'efforts et de dévouement, s'ils ne devaient, en définitive, aboutir à donner à la condition humaine une autre dimension, un autre sens, une autre valeur ?

Quelle serait la signification qu'il faudrait attacher à l'intelligence, au travail, à la paix, ou tout simplement au cœur des hommes, s'ils ne nous permettaient pas de les ramener à plus de fraternité.

Et nous aurions les uns et les autres échoués, en hommes de bonne volonté que nous sommes, si nous ne parvenions, dans un monde froid, mécanisé et bouleversé, à rétablir un peu de chaleur humaine et à augmenter le bonheur des hommes.

Voilà ce que je vous propose avec l'enthousiasme que j'ai mis depuis quinze ans dans l'administration de Saint-Médard-en-Jalles, avec le même souci d'efficacité et d'action concrète, en toute liberté, loyalement.

Il vous faut choisir, sans préjugé, entre l'ordre républicain même s'il est imparfait, et le désordre révolutionnaire qui nous conduirait au désastre.

C'est le sort du Médoc qui se joue dans le VI[e] Plan de modernisation et d'équipement (1970-1975).

C'est le sort de la France qui se joue sur le plan politique aujourd'hui.

Vive le Médoc, Vive la France !

Christian DUSSEDAT.

En demandant à M. Philippe THEIL d'être mon suppléant, j'ai volontairement choisi un jeune viticulteur de vingt-six ans.

La jeunesse doit s'intéresser à l'action publique (elle a montré qu'elle y était disposée), mais il incombe à ses aînés de l'y associer (c'est ce que j'ai voulu faire). C'est son avenir qui se joue dans le présent et elle doit participer à sa construction afin de prendre ses responsabilités et de ne pas être condamnée à subir une condition humaine qui lui paraîtrait rétrograde et à l'élaboration de laquelle elle serait demeurée étrangère.

La viticulture constitue comme la forêt (bois et gemme) dont nous soutiendrons la cause avec acharnement, ainsi que le lait, l'élevage, le maraîchage, et l'ostréiculture, l'un des grands problèmes économiques et sociaux de cette circonscription. Elle doit donc figurer au premier rang des préoccupations d'un député dont la mission consiste notamment à lui trouver des débouchés commerciaux. Avec Philippe THEIL, je m'emploierai à organiser, pour ceux qui en ont besoin, des circuits de distribution et de vente en France comme à l'étranger, et à faire réduire ou compenser par d'autres détaxations le taux de la T.V.A. sur le vin.

Pour ouvrir plus largement le marché de l'emploi aux jeunes et aux adultes obligés de chercher une reconversion professionnelle, je déposerai une proposition de loi fixant l'âge de la retraite à soixante ans et interdisant le cumul pour les hauts fonctionnaires retraités.

Je déposerai également une proposition de loi tendant à indemniser tous les propriétaires de terrains agricoles ou à bâtir frappés par une mesure administrative telle que les polygones d'isolement, ou périmètre de protection, créant un dommage ou une privation de jouissance.

Je m'emploierai à obtenir pour le Médoc, l'installation du téléphone automatique et un meilleur équipement sportif, social, et hospitalier.

Mais les deux grandes réalisations qu'il conviendra plus particulièrement de promouvoir intéressent l'assainissement et l'aménagement touristique.

Enfin, il est bien évident que nous soutiendrons la cause des commerçants, des artisans, des rapatriés, des anciens combattants, des personnes âgées, des chasseurs, ainsi que de tous ceux dont les légitimes revendications méritent d'être satisfaites.

En matière d'ostréiculture, il conviendra de donner au service du contrôle des établissements de pêche maritime les moyens matériels et techniques suffisants pour lutter efficacement contre les pillages nocturnes dont les gisements ostréicoles naturels sont l'objet, et de réserver aux seuls inscrits maritimes du Bas-Médoc le droit de pêcher à la drague pendant la période autorisée.

S'il est vrai, comme l'écrit Gabriel DELAUNAY dans « Les Feuillets du Temps Volé », que « gouverner n'est plus prévoir, mais au contraire faire face à l'imprévu », nous vous demandons de bien vouloir considérer que ce programme minimum n'est point limitatif.

Nous vous le proposons comme un contrat. Si vous y souscrivez, **vous voterez pour**

Christian DUSSEDAT
et
Philippe THEIL.

SANTILLANA IMP. ST-MEDARD-EN-JALLES